

N° 17 - FEVRIER 1990

LETTRE AUX AMIS DE L'ABBAYE DE BOSCODON



L'aile des moines 19721989



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE DE BOSCODON, CROTS, Hautes ALPES
Tel : 92.43.14.45 - C.C.P. : 532543 R Marseille

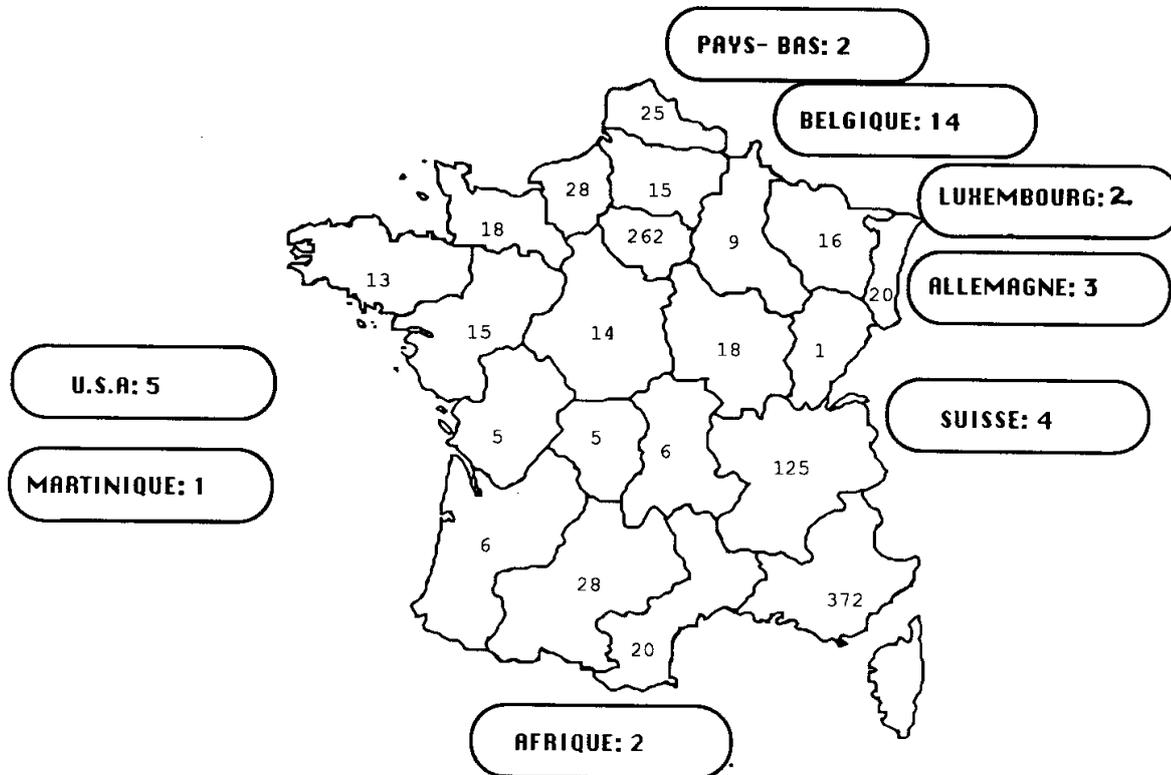
Association agréée par la Fondation de France, compte Ass. N° 06 0502

PHOTOGRAPHIE de l'ASSOCIATION

au 31 décembre 1989

Nombre de membres : 1.055

Répartition des membres : France : 1.022 Etranger : 33



Conseil d'administration :

Président : Jean BROSSIER

Trésorier : Bernard CHARQUET

Membres : Jean AUSSIBAL, Henri BILHEUST, Sr Evelyne BOULANGER, Roger CEZANNE, Marguerite DERAM, Alexandre DIDIER, Sr Jeanne Marie de MENIBUS, Marie Hélène LAFONT, Père Dominique MOTTE, Philippe SAINT SULPICE, Marc TERREL.

Vice-président : Maurice TRUB

Secrétaire : Général J. PORTERES

Représentant du diocèse auprès de l'Association : Père Félix CAILLET

Parmi nos adhérents, plusieurs nous ont quitté : en particulier : Jean Noël DENIS, qui a fait plusieurs chantiers, disparu dans le DC 10 de Brazzaville où il était allé voir son ami Nazaire, ainsi que Mr Abel BERNARD ancien instituteur de Boscodon, Mr Elie CHAUVET dans un accident sur la route devant son domicile, Mr Marcel GENDRE, tous les trois de Crots, et tout dernièrement le Père Ernest PONTIER, curé de St Etienne les Orgues qui fut à l'origine de la renaissance de Notre Dame de Lure, la 1ère fille de Boscodon.

SOMMAIRE de la LETTRE N°17

Photographie de l'Association	p.2	Espaces et acquisitions	p. 9 et 10
Assemblée générale	p.3	Activités et Communauté	p. 11 et 12
Travaux	p. 4 et 5	Prix et Déclaration d'Utilité Publique	p.13
Relations Publiques	p. 6, 7 et 8	Finances	p.14
	Projets travaux p. 15		
	Projets activités p. 16		

Afin de donner dans cette lettre un compte-rendu le plus exhaustif possible de notre situation au cours de l'année 1989, nous avons pensé faire profiter tous nos amis du rapport moral de notre président Jean BROSSIER au cours de l'assemblée générale de 1989.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT JEAN BROSSIER LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DIMANCHE 20 AOUT 1989

C'est sous le signe de l'**optimisme**, même si je préciserai d'un optimisme "tempéré" que je placerai d'entrée ce rapport moral. Non parce que le nouveau président que j'ai été au cours de ces douze mois veuille démontrer qu'il est un nouveau "Zorro" capable de régler les problèmes difficiles qu'avait soulignés son prédécesseur à la dernière assemblée générale qui se plaçait après la mort du Père AUSSIBAL, à un point creux de notre histoire, mais bien parce que des événements ont tout à coup modifié le contexte difficile dans lequel se débattait notre association depuis nombre d'années.

Le seul mérite du président et surtout celui du conseil d'administration est d'être resté attentif aux évolutions, de **maintenir une pression** sur ceux qui sont nos appuis naturels de par leurs responsabilités et d'avoir pris au moment favorable des initiatives qui ont parfois abouti.

Cela a été possible parce que, dès le 28 août 1988, nous avons décidé de nous réunir en **conseil d'administration** - et non dans la seule structure réduite du bureau - chaque mois. Aussi 12 réunions ont eu lieu, une par mois, avec une participation moyenne de 7,2 présents sur 15, ce qui est preuve d'une grande régularité pour les "haut alpins" (7) mais aussi de la présence, moins régulière mais combien utile, de quelques uns des administrateurs de la région grenobloise : Jean AUSSIBAL, Philippe SAINT SULPICE, de la région lyonnaise : le père Dominique MOTTE, ou résidents secondaires tels Nanou DERAM ou le Général PORTERES, voire même à l'époque des vacances de nos "parisiennes" Evelyne et Marie Hélène. Je souligne toutes les décisions importantes que nous avons eues à prendre, l'ont été à l'unanimité des présents.

J'examinerai successivement avec vous les décisions prises touchant : la restauration de l'abbaye, l'amélioration de nos relations publiques, l'aménagement des espaces autour des bâtiments, les acquisitions et les relations avec nos voisins, les activités culturelles de toutes sortes et l'accueil, enfin l'installation d'une communauté.



Pendant l'assemblée générale, le président Jean Brossier fait son rapport moral devant une assemblée attentive



LA RESTAURATION DE L'ABBAYE :

Ce fut la première décision importante qu'a eu à prendre notre nouveau conseil, le 28 août 1988, 8 jours à peine après l'assemblée générale. M. DINKEL, conservateur régional des Monuments Historiques qui portait à notre abbaye un intérêt évident, nous pressait de porter de 600.000 frs à 1.000.000 de francs par an le programme annuel des travaux, pendant la période de 5 ans : 1989 à 1993. Et pour y parvenir, il affirmait que l'Etat porterait à 65 % sa participation. Si le département maintenait la sienne à 10 % - ce qui l'amenait à nous voter désormais 100.000 frs par an pour la restauration au lieu de 60.000 frs, il nous fallait, quant à nous, inscrire à nos budgets annuels d'investissement le reste, soit 25 % : cela fait 250.000 francs. Nous pouvions le faire en 1989 grâce à nos réserves et malgré l'augmentation considérable de nos frais salariaux, passés en 3 années, de zéro ou à peu près à 400.000 frs. L'évolution favorable des recettes de la boutique - au premier rang desquelles se place la diffusion de nos publications et singulièrement du Cahier N° 4, nous a incités à tenter ce pari qui nous permettait de recevoir le supplément considérable de subvention proposé par M. DINKEL et de persuader ce dernier que nous partagions pleinement son souci d'aboutir plus vite à une restauration à peu près satisfaisante.

Je crois que cette décision a été courageuse, mais non téméraire. L'Etat s'est bien engagé à financer ses 65 % et ce pendant 5 ans ; le département a suivi et a voté 10 % en 1989 malgré l'alourdissement de cette fraction ; l'augmentation de nos recettes de 1989 sur celles de 1988 confirme la vision optimiste que notre trésorier avait laissé présager le 28 août 1988.

QUELQUES IMAGES DES TRAVAUX REALISES

AU PRINTEMPS 1989 :

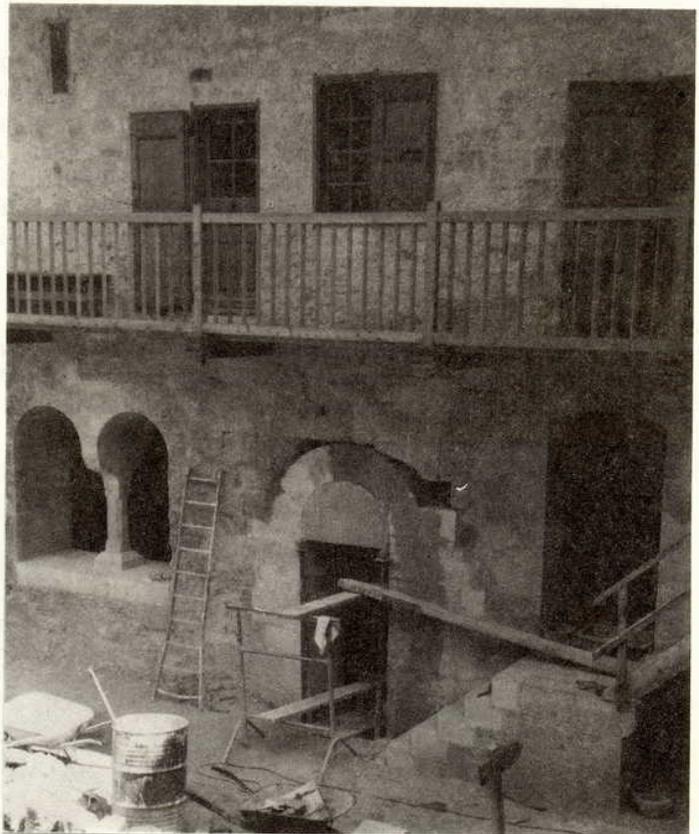


Le passage des moines retrouve sa dimension primitive.



La porte de la sacristie, telle qu'elle est apparue dans sa phase de dégagement. Elle avait été élargie, sans doute au XVe siècle à partir du moment où la chapelle Saint Firmin devint le lieu d'assemblée capitulaire, l'ancienne sacristie étant devenue le passage y conduisant.

Ces travaux permirent de comprendre qu'à l'origine, il n'y avait pas de porte, menant du cloître à la sacristie; il en est du reste de même à Chalais et à Valbonne. Plus tard, - peut-être lorsque la chapelle a été construite, elle devint nécessaire. A l'intérieur de la sacristie, il restait encore son arrière voussure, visiblement rapportée dans un deuxième temps : ce qui a permis de la reconstituer.



ETE ET AUTOMNE 1989 :



TOUR DES ARCHIVES :

En bas, la porte de la sacristie restituée.

Au 1er niveau, la petite fenêtre de la salle du trésor avait été agrandie et va être remise aux dimensions retrouvées à l'intérieur de la pièce.

Au 2e niveau, la fenêtre de la salle d'archives a été restaurée.

Remarquer également :

la reprise du contrefort qui avait été coupé à hauteur du balcon,

la fenêtre du transept de l'abbatiale restaurée.

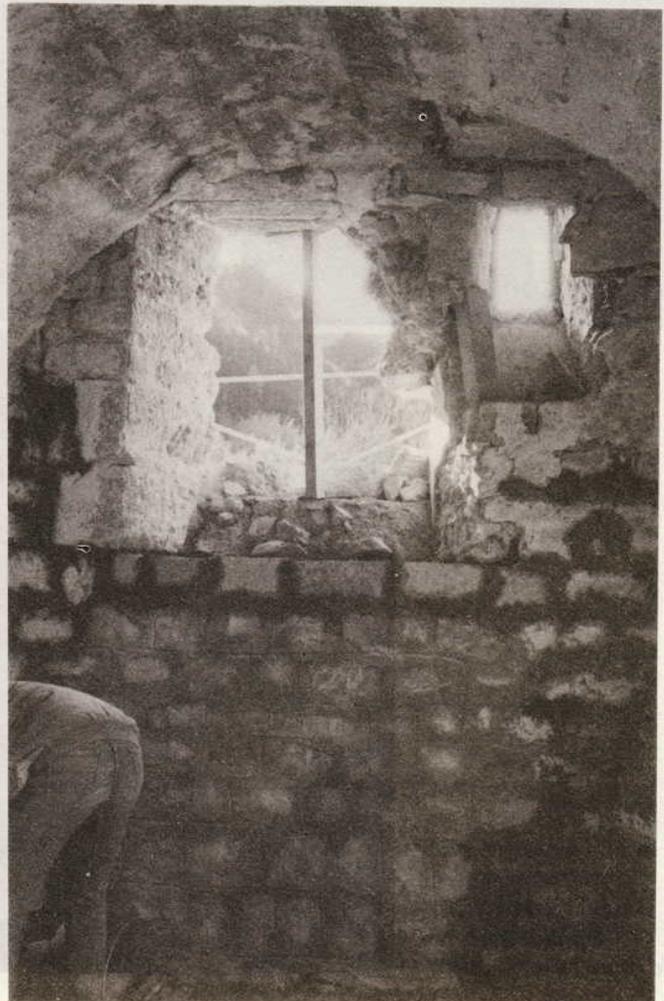
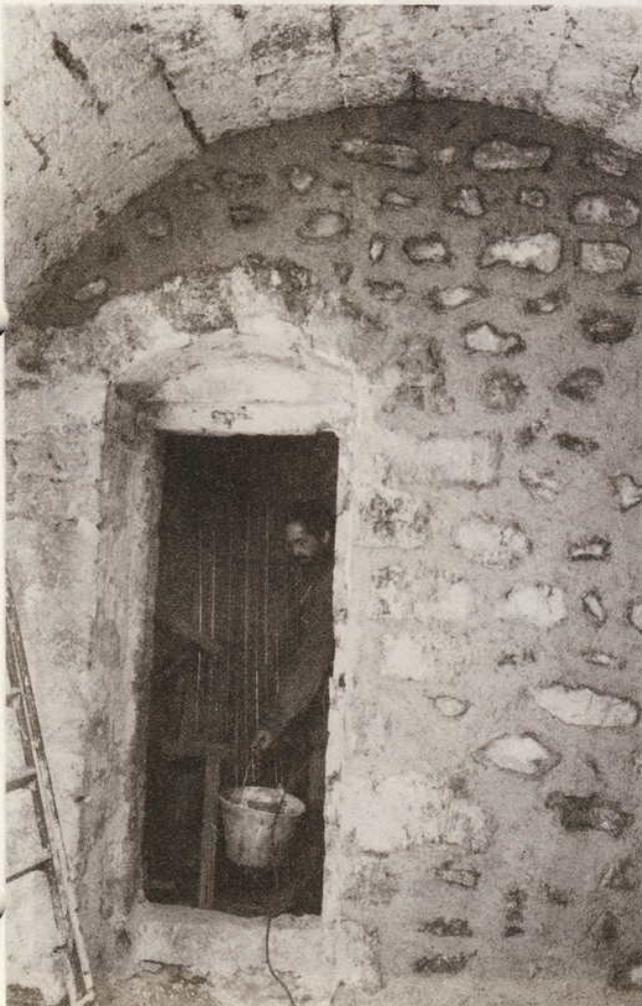
la porte des moines l'a été aussitôt après.



CELLULE de L'ABBE ou SALLE du TRESOR

Cette pièce était vraisemblablement la cellule de l'abbé ; elle fut un peu plus tard convertie en salle du trésor et coupée par un refend pour permettre l'établissement d'un couloir que les moines empruntaient lorsqu'ils allaient célébrer à l'abbatiale les offices nocturnes.

A droite, les deux fenêtres qui éclairent désormais la salle du trésor à l'ouest en cours de restauration



L'AMELIORATION DE NOS RELATIONS PUBLIQUES

Mon prédécesseur avait souligné à l'Assemblée générale de l'an dernier l'intérêt d'améliorer nos relations avec le diocèse et le clergé haut-alpin, avec le département, la commune et tous ceux avec qui nous avons à collaborer. Nous avons, je crois, beaucoup avancé sur ces divers points.

Nous avons profité de l'intronisation du nouvel évêque, Mgr Georges LAGRANGE pour nouer dès le départ avec lui des relations confiantes. Il est venu à l'abbaye pour la première fois le 17 octobre 1988 et, à cette occasion, après la visite des lieux et un déjeuner avec plusieurs membres du conseil d'administration, il a participé à une partie de la réunion du conseil d'octobre. Nous avons décidé d'un commun accord qu'il serait bon qu'un représentant mandaté du diocèse siège au conseil d'administration. C'était un vœu très cher du Père J.B. BROCHIER qui souhaitait que la place qu'il comptait abandonner en 1989 soit occupée par ce délégué. Rapidement un accord a été trouvé sur la personne du Père Félix CAILLET, curé de CHATEAUROUX, arrivé de Bretagne. Le père CAILLET est donc venu à deux reprises aux réunions du conseil d'administration, mais il a souhaité n'accepter définitivement cette mission qu'au moment où il se rendrait compte de l'ampleur des autres tâches qui lui seraient confiées. Nous ne pouvons donc aujourd'hui proposer sa candidature pour remplacer le père BROCHIER. Espérons que cela sera très vite possible. Le père LAGRANGE est revenu à l'abbaye pour y célébrer la messe du 15 août et, à cette occasion, nous avons pu le mettre au courant de nos hésitations touchant à la modification de nos statuts. C'est dire qu'il y a eu un progrès certain dans les douze derniers mois sur le plan des relations avec le diocèse.



*Le 17 octobre 1989,
Monseigneur Georges
LAGRANGE, évêque de Gap,
concélébre la messe
dans la chapelle St Firmin
avec le Père Dominique MOTTE*



*Mgr LAGRANGE
travaille avec
le conseil d'administration*

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES

Avec le **département**, plus exactement avec le **conseil général**, nos relations ont toujours été cordiales, grâce à Soeur Jeanne Marie. L'élection en 1989 d'un nouveau conseiller général à Embrun, Me Bruno CHAPUIS, nous a donné l'occasion d'une nouvelle avancée. Me CHAPUIS a en effet la responsabilité de la commission culturelle ; c'est donc à lui que nous nous sommes adressés pour obtenir le maintien à 10 % de la subvention départementale pour nos travaux de restauration. Cela a été obtenu et nous avons de bonnes raisons de croire qu'une question est désormais posée : la part du département, faible au regard des usages dans des cas semblables, devrait-elle être augmentée à l'avenir ?

Avec le **Préfet** (qui change plus souvent que les évêques !), nous avons eu beaucoup de mal à nouer la première relation. Mais depuis le 20 juillet, c'est chose faite. M. BARTHELEMY est venu visiter l'abbaye et y déjeuner, après une matinée de travail à Embrun. Il avait déjà connaissance de notre intention de demander la déclaration d'utilité publique et il nous a fermement affirmé qu'il y donnerait un avis favorable. Il est maintenant au courant des divers problèmes à régler pour que notre action à Boscodon puisse se mener dans des conditions plus normales. Il semble qu'il soutiendra auprès du Conseil Général, une augmentation de nos subventions annuelles.

*Le 20 juillet 1989,
Monsieur Jacques BARTHELEMY,
préfet des Hautes Alpes,
vient visiter l'abbaye.
Le président, Jean BROSSIER,
en début de repas, lui présente
les soucis et les espoirs
de notre association.*



*Le préfet des Hautes Alpes
en conversation
avec Sr Jeanne Marie
et Mr Michel MERLE,
maire de Crots.*

Avec la **Région**, nos relations sont pratiquement nulles, malgré une démarche faite par moi-même et Bernard CHARQUET auprès de Mr Alain BAYROU et celles faites par Sr Jeanne Marie auprès de l'**Office Régional de la Culture**. La région PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ne semble pas dans l'immédiat porter un intérêt quelconque à l'Abbaye de BOSCODON. Nous allons tenter en 89-90 d'améliorer aussi ce point.

*Au moment où nous écrivons cette lettre, l'affirmation ci-dessus se trouve démentie. En effet, dans le cadre des aménagements culturels de l'Embrunais (Pact Etat/Région), la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur a décidé de subventionner à concurrence de 70.000 frs, la climatisation de l'abbatiale en 1990. L'Etat, de son côté, prendra à sa charge la même somme.
(Voir à la p.15 Projets de travaux)*

Avec la **Commune de Crots** et notamment son maire, aussi bien l'ancien, Mr André LAGIER que nous ne remercierons jamais assez pour son appui à un moment décisif, que le nouveau Mr Michel MERLE, nous n'avons jamais cessé de nous concerter. La réalisation prochaine de l'acte d'échange de terrains entre Commune et Association, dont je vous parlerai maintenant, est bien la conséquence de cette concertation que Mr MERLE souhaite voir consolider sous une forme à déterminer. Dans l'immédiat, au cours du conseil d'administration de juin où il est venu s'exprimer, nous avons proposé que le maire de Crots soit invité au conseil d'administration deux fois par année et chaque fois qu'une question précise concernant la commune serait évoquée. Nous avons déjà reçu à deux reprises ici le maire assisté d'une ou deux adjointes dont l'une lors de la visite préfectorale.

*La commune de Crots a bien voulu marquer son intérêt pour l'abbaye en nettoyant avec son engin le chemin d'accès.
(Voir photo p. 10)*



*Par elle aussi,
le parking au-dessus du carrefour
a été amélioré.
Désormais, les voitures peuvent entrer
d'un côté et sortir de l'autre.*

L'AMENAGEMENT DES ESPACES

L'événement majeur de l'année 1989 est la mise au net d'un projet d'aménagement des espaces autour de l'abbaye et son acceptation par les trois partenaires principaux : la commune, la famille Jean Claude ALBRAND et notre association.

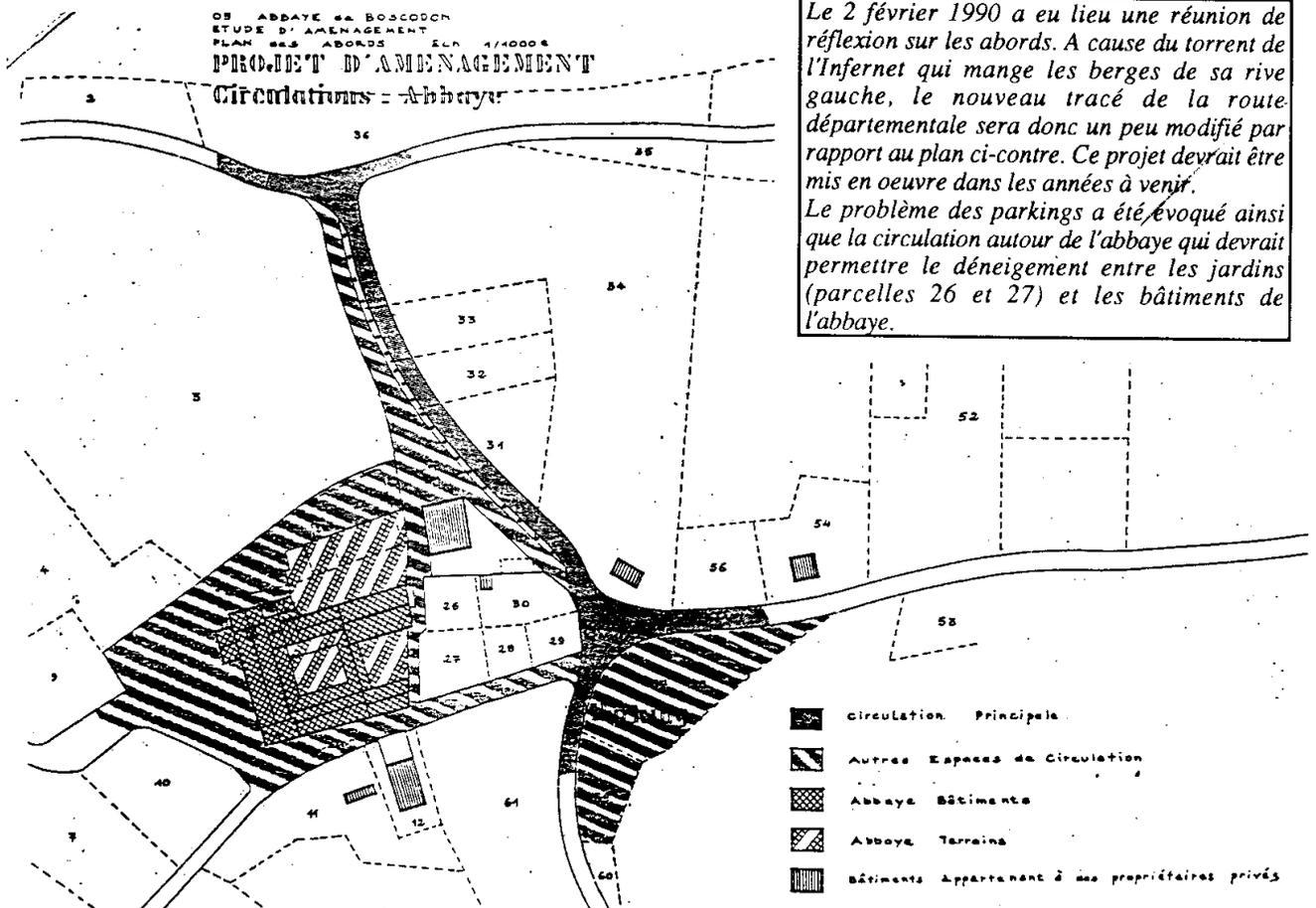
Ce projet a été établi par notre architecte en chef, Mr Francesco FLAVIGNY dont nous ne soulignerons jamais assez la passion qu'il porte à la restauration de l'abbaye de Boscodon, et cela a été fait à la demande de M. DINKEL, conservateur régional des Monuments Historiques qui a vu clairement que son administration seule pourrait débloquer la situation et qu'il fallait prendre des initiatives. Le projet nous avait été présenté dès février 1988. Nous lui avons donné d'emblée un avis favorable tout en souhaitant certaines modifications de détail. Le conseil municipal ancien, grâce à Mr André LAGIER qui a plaidé fermement pour lui, l'a adopté à l'unanimité dans sa dernière séance de février 1989. Le nouveau conseil a exprimé son approbation sans réserve à cette décision. La famille Jean Claude ALBRAND, à son tour, a signé ce protocole d'accord qui prévoyait notamment un échange entre des terrains lui appartenant et des terrains communaux. En bref, la famille ALBRAND devient propriétaire de parcelles communales situées autour de sa ferme et, notamment, entre la route et celle-ci, afin de pouvoir reconstruire à l'intérieur de sa maison plus de m² qu'il n'y en avait avant l'incendie. Elle cède en échange notamment un terrain touchant au chevet de l'abbaye, indispensable à la circulation des touristes autour du bâtiment. Cet acte d'échange est achevé.

Dans les prochaines semaines, nous pourrons donc mettre au net l'acte d'échange entre des terrains nous appartenant et certains communaux. Nous deviendrons propriétaires des parcelles situées dans la cour, immédiatement à l'Est de l'Aile des moines et de l'abbaye, du tour du cloître et de l'espace situé entre le chemin d'accès au grand escalier de l'abbaye, l'aile des moines et les jardins privés situés au sud. Nous apportons en échange une partie de nos parcelles de la cour plus à l'Est, un terrain situé entre la route d'accès et le torrent, une parcelle agricole plate à gauche de la route forestière de la Grand Cabane.

Restera encore dans l'immédiat aux héritiers GARCIN la parcelle de 42 m² située en plein milieu du jardin du cloître dont la commune doit encore se porter acquéreur pour nous la rétrocéder, mais ce sera long!

Sur proposition de Mr FLAVIGNY, l'association fera à la commune un versement régulier de 15.000 frs en compensation des contraintes créées par l'abbaye et qui correspondrait à une participation de taxe de séjour.

Merci encore au Conservateur Régional, Mr DINKEL qui a récemment quitté Aix pour Strasbourg, à Mr FLAVIGNY architecte en chef qui dirige toujours nos chantiers sous la responsabilité d'un nouveau patron, Mr GOVEN qui est venu pour la première fois à l'abbaye le 20 juillet à l'occasion de la visite du Préfet et à Mr HUERTAS responsable départemental des Batiments de France.



LES ACQUISITIONS ET RELATIONS AVEC NOS VOISINS

Notre conseil d'administration avait déjà décidé en 1988 de réaliser, si l'occasion s'en présentait, diverses acquisitions auprès des familles Jean Claude ALBRAND (cave dans l'aile des moines), de Mr Maurice BROCHE (cave dite du four et trois baraques en bois), et de Mme Hubert NICOLAS (appartement et cave du pignon sud de l'aile des moines). Il avait été décidé que ces acquisitions seraient normalement financées par un emprunt d'autant que l'association n'a jusqu'ici contracté que deux emprunts d'un montant total de 400.000 frs qui seront amortis en 1996 et 2003. Mais, à vrai dire, nous n'y croyions pas trop.

Nous avons pourtant successivement rencontré Mr BROCHE, la famille Jean Claude ALBRAND ainsi que Mr et Mme Hubert NICOLAS ces derniers mois. Préalablement, à notre demande, un expert de Marseille avait fait pour nous une estimation des immeubles concernés.

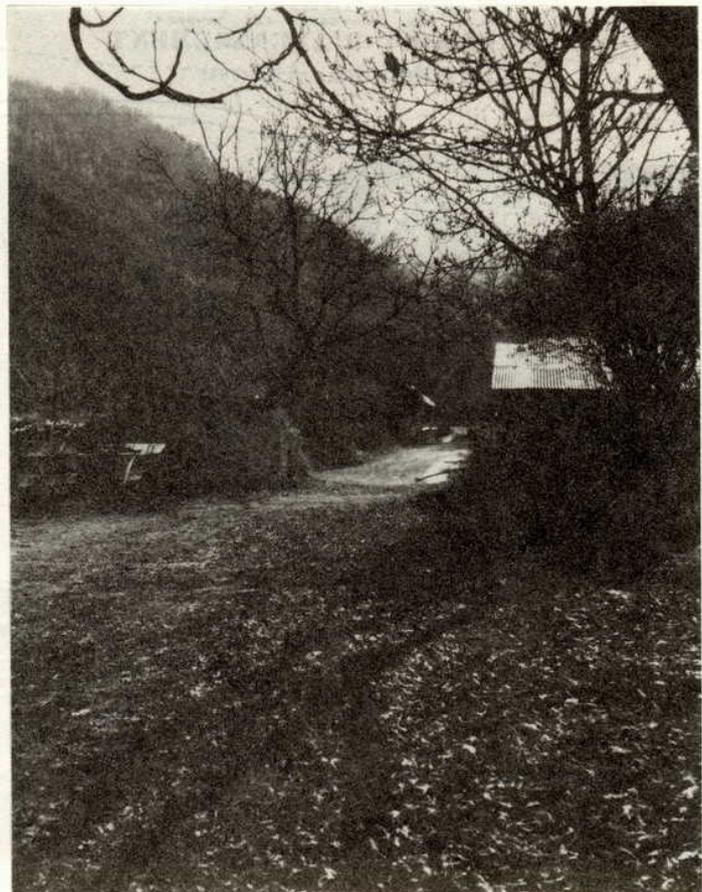
Nous avons très vite trouvé un accord avec Mr BROCHE qui nous a cédé le droit de démolir les trois baraques en bois situées de part et d'autre du chemin d'accès au grand escalier et ses droits sur la cave dite du four. Me CHAPUIS a rédigé l'acte que j'ai co-signé avec Mr BROCHE le 17 mai dernier.

Nous avons offert à la famille Jean Claude ALBRAND d'acquérir leur cave située sous l'Aile des Moines pour la valeur fixée par l'expert. La famille ALBRAND nous a dit ne pas vouloir la vendre actuellement mais nous avons maintenu notre offre.

Nous avons tout récemment rencontré Mr et Mme Hubert NICOLAS pour leur dire d'abord que notre objectif n'était pas de les faire vider les lieux par tous les moyens, mais que nous étions très intéressés par leur propriété ; connaissant leur attachement à Boscodon, nous étions prêts à chercher, quand ils le souhaiteraient, avec eux et la commune, une solution pour leur trouver une nouvelle base à Boscodon en remplacement de leur résidence actuelle.

Le souci du conseil d'administration à l'occasion de ces acquisitions, est de dédommager correctement ces propriétaires : nous affirmons en effet souvent que notre action ici doit être bénéfique pour l'ensemble des habitants du hameau d'autant que, pour certains, elle a eu d'abord des conséquences négatives. Il nous paraît donc normal de payer correctement terrains et immeubles. C'est ce qui a été fait pour Mr BROCHE et c'est ce que nous ferons si demain d'autres acceptaient de nous céder leurs droits.

J'en profiterai pour dire ici qu'un de mes souhaits les plus vifs - en tant que président - est de voir s'améliorer les relations de l'abbaye avec ses voisins les plus proches. Celles-ci ne sont pas toujours bonnes et c'est dommage pour tous. Je demande aux membres de l'association de prendre, à la mesure de leurs moyens, ce problème au sérieux et de s'abstenir des commentaires ou des réflexions maladroites qui, reproduits plus ou moins exactement par d'autres, ont pu parfois aggraver ce malaise dans le passé. Il faut que nous parvenions, envers et contre tout, à une cohabitation, disons pacifique, dans le hameau de Boscodon, quelles que soient pour ceux qui y vivent, les difficultés que je ne sous-estime pas.



*Après la démolition des hangars,
le chemin vicinal reprend sa place.
une partie d'un mur de refend de l'aile des officiers
mis à jour, a été maçonné.
le chemin nettoyé par la Commune de Crots et un
groupe de scouts de Gap, offre aux visiteurs une
arrivée plus dégagée.*

LES ACTIVITES CULTURELLES et l'ACCUEIL

Il y a eu, au cours de ces douze mois, beaucoup de manifestations d'ordre culturel, des **concerts** surtout qui se sont passés dans l'abbaye. Le conseil d'administration a décidé de donner la préférence aux acteurs locaux et de refuser par principe les formations extérieures susceptibles d'amener de trop nombreux spectateurs face à nos possibilités d'accueil en toute sécurité. A noter que les prix d'entrée fixés par les organisateurs eux-mêmes sont de moins en moins laissés à l'appréciation des auditeurs, mais sont de l'ordre de 40 à 50 frs, ce qui ne facilite pas l'accès de tous.



Concert donné en septembre 89 dans l'abbatiale par l'Oiseau Luth



A côté des concerts, une pièce de **théâtre** sur St François d'Assise aurait mérité de déplacer les foules mais la date du 25 juin ne lui a pas été favorable.

Nous n'avons pas pu reconduire en 1989 la journée de l'arbre qui avait eu un grand succès en 1988. Pour tenter d'en maintenir la tradition, nous avons conservé son volet "**visites de forêts**". Aussi le 28 juillet, grâce à la participation de l'Office National des Forêts, nous avons eu visite commentée et projection dans l'abbaye de diapos par Mr CHACHAT, chef de la division d'Embrun que je remercie à cette occasion et je me félicite de nos bonnes relations. Le 29 juillet, c'est le Parc National des Ecrins qui animait une visite ornithologique et une autre où étaient étudiés les paysages végétaux. Je remercie aussi Mr Christian COULOUMY, chef de secteur. Je pense que nous devons profiter de la proximité de l'admirable forêt de Boscodon qui eut tant d'importance dans la vie de l'abbaye, pour maintenir ce centre d'intérêt de l'arbre et du bois, et pour trouver une collaboration non seulement avec l'O.N.F. et le Parc des Ecrins, mais aussi, comme en 1988, avec les artisans du bois, les scieurs et les bûcherons afin de faire vivre chaque année une grande fête de l'arbre et de la forêt.

Un mot des **émissions de télévision** qui ont, cette année, contribué à diffuser l'image de l'abbaye de Boscodon. L'apparition d'Isidore dans un film de FR3 sur les "Solitudes en montagne", m'a paru intéressante et nous avons recueilli des échos favorables. Surtout l'émission de FR3 diffusée le 27 mai au plan régional et en juillet au plan national a eu un impact très positif. La volonté marquée de ne pas accaparer l'heure d'écoute accordée et d'en faire profiter un certain nombre d'acteurs haut-alpins : l'Echo du Rabioux, la Main Embrunaise, les travailleurs saisonniers, le Conservatoire de Musique de Gap, m'a paru tout à fait significative de l'intérêt que nous portons au développement culturel et économique du département et a donné une image plus ouverte de la vie de l'abbaye.

En septembre, la journée "champignons" a eu un franc succès. Merci à Madame Christiane GENDRE qui en a eu l'initiative, à Monsieur Maurice BERTRAND pour le partage de ses compétences en mycologie. Tous petits et grands y ont largement trouvé leur compte.

Les **publications** restent une des réussites de notre association. Nous ne redirons jamais assez combien le Cahier N° 4 sur "l'art des bâtisseurs romans" dû, pour l'essentiel, à Henri BILHEUST, a eu d'échos en France et dans le monde et nous a rapporté de substantiels revenus. Nous en avons diffusé à ce jour plus de 19.000 exemplaires. Hélas, la préparation du Cahier N° 5 sur l'Histoire de l'Abbaye a subi quelques vicissitudes : le travail de Sr Jeanne Marie qui devait y collaborer avec Henri BILHEUST, a été largement réduit tout l'hiver dernier parce qu'elle a dû reprendre au pied levé la tenue de la comptabilité que Chantal FIEE a laissé en rade du fait de deux arrêts importants pour maladie. Nous espérons que les prochains mois lui permettront de reprendre ce travail et de parvenir à sortir ce nouveau texte que, pour sa part, Henri BILHEUST a terminé.

Se sont multipliées les **conférences** : celle d'Henri BILHEUST sur la géométrie médiévale notamment, que mon prédécesseur a donné en notre nom à Rennes et à Paris avec beaucoup de succès ; celle de Sr Jeanne Marie sur l'Histoire de Boscodon.

L'**accueil** a fonctionné en 88-89 à un niveau jamais encore atteint. Le manque de neige explique que, de Décembre à Mai, les visites n'ont jamais cessé. Et l'augmentation des visiteurs s'est poursuivie au-delà de cette période. Il semble que ce soit en juillet et en août que cette augmentation ait été la moins importante. Merci à tous ceux et celles qui ont organisé les visites : Martine, Marie-Hélène, Isidore et les autres, mais aussi à ceux et celles qui tiennent une boutique de plus en plus lourde : nos amis REMY, DERAM et Christine MINEUR qui fut en 1989 bien souvent au travail. Soulignons que 3000 scolaires ont visité l'abbaye au cours du premier semestre 1989.

L'association adhère à la fédération européenne, chrétienne, œcuménique ARS et FIDES née en Belgique en 1984. Cette fédération regroupe une trentaine d'associations ou groupes dont une des tâches est de faire découvrir des monuments chrétiens. La réflexion essentielle porte donc sur la façon d'accompagner les visiteurs afin de mieux faire valoir le lien profond que les sites artistiques chrétiens présentent entre l'ART et la FOI. Notre association était représentée en mars à l'assemblée générale de cette fédération réunie à Venise par Marie Hélène. Y participaient également un délégué des églises de la Réforme au parlement européen de Strasbourg et le cardinal patriarche de Venise.

Une **approche pédestre de l'abbaye** : Sur l'initiative de Bernadette LEBRAS, tous les jeudis d'été, les personnes qui désiraient atteindre l'abbaye par les sentiers pédestres, ont fait la découverte merveilleuse d'aborder l'abbaye dans son cadre de montagne.

La chapelle dont le dallage entièrement restauré contient désormais le chauffage.



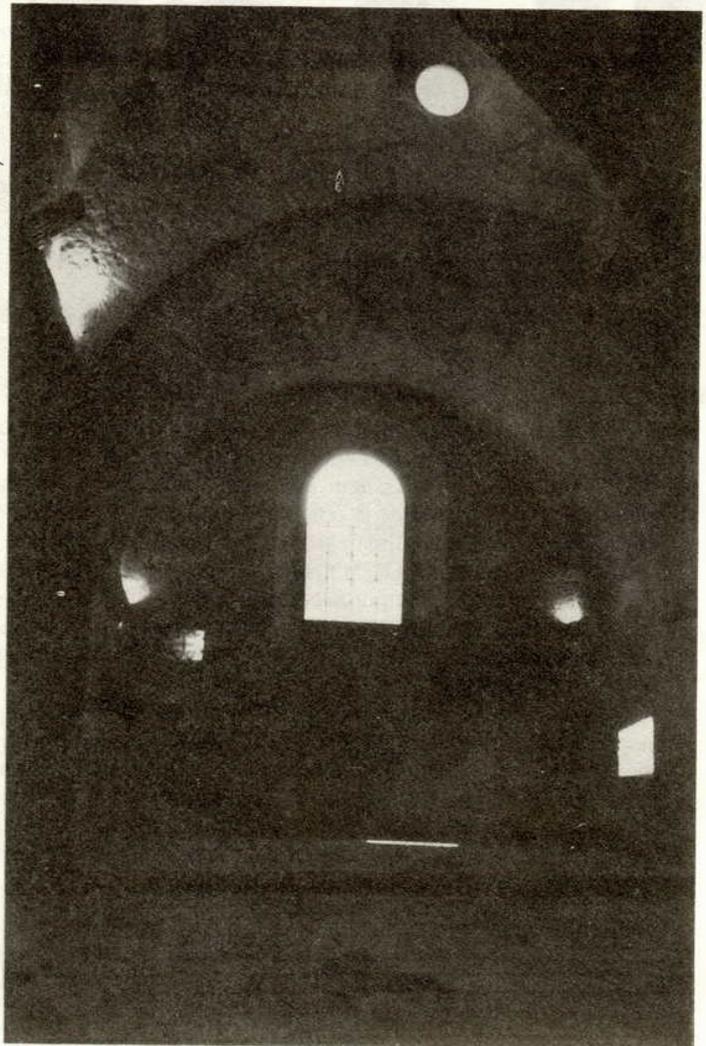
L'INSTALLATION D'UNE COMMUNAUTE

Qu'en est-il de la communauté religieuse dont l'installation ici permet non seulement d'y célébrer régulièrement le culte, mais aussi de donner un témoignage de foi perceptible à nos contemporains ? Nous nous sommes beaucoup interrogés à ce sujet à l'assemblée de 1988 après la mort du Père AUSSIBAL et la position des provinciaux de l'ordre de Saint Dominique.

Certes nous n'avons pas trouvé de communauté religieuse prête à emménager dans les locaux désormais restaurés. Mais autour de Sr Jeanne Marie et de frère Isidore, nous avons eu la joie de voir se succéder ces douze derniers mois une trentaine de frères et pères dominicains qui ont assuré une quasi permanence de la présence sacerdotale. Et puis, à dater du 1er juillet, Sr Evelyne qui a fait ses vœux en janvier 89 au monastère d'Evry, a commencé une année de présence ici. Nous lui souhaitons que cet essai soit enrichissant pour elle.

Les provinciaux dominicains viennent de décider le renouvellement de l'expérience faite l'an dernier. Mieux, ils ont décidé que le Père Dominique MOTTE qui siège à notre conseil d'administration, serait le représentant officiel de l'Ordre auprès du diocèse en ce qui concerne sa participation à l'abbaye de Boscodon.

Nous pouvons donc envisager sous cet angle l'année qui s'ouvre avec beaucoup plus d'optimisme que nous pouvions en avoir en août 1988.



CHANTIERS BENEVOLES 1989

Plusieurs groupes se sont succédé pour donner un coup de main :

. sous la houlette de Claude PITETTE ont eu lieu la démolition des hangars et le nettoyage du chemin vicinal qui circule à l'ouest de l'abbaye,

. sous celle de Richard LACORTIGLIA nos jeunes belges se sont initiés à la menuiserie en confectionnant 5 tables en mélèze ...avec tiroir!

Ces tables sont destinées à l'aménagement des pièces de la communauté 4 tables de cellule et 1 pour la salle à manger.



Pendant l'émission FR3, le 23 mai 1989, le plateau dans les conditions du direct, à l'abbaye : Sr Jeanne Marie et Isidore avec Jacques Bonnadier

OPTIMISME

L'optimisme, j'ai commencé par là et je terminerai par là.

Deux prix ont couronné notre action au cours de ces douze mois :

. celui du MEILLEUR ACCUEIL DANS LES MUSEES ET MONUMENTS NATIONAUX,

En juillet 1988, une proposition de participation à un concours "MEILLEUR ACCUEIL DANS LES MUSEES ET MONUMENTS" nous était adressée par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, concours organisé dans le cadre d'une convention passée entre ces deux ministères.

A l'automne 1988, un dossier fut réalisé et, courant février, nous apprenions que l'Association recevait le 4e prix de ce concours (prix d'un montant de 8.000 frs). Sur 95 participants à ce concours : quatre prix et 21 labels "de qualité" décernés.

Le 17 février 1989, Sr Jeanne Marie, Sr Evelyne et Marie Hélène se rendirent au château de Cheverny pour recevoir le prix de la main des ministres respectifs et pour rencontrer les autres lauréats.

. celui des CHATEAUX ET DEMEURES DU SOLEIL par l'intermédiaire des VIEILLES MAISONS FRANCAISES.

Ce prix fut remis à l'UNESCO le 16 juin entre les mains de notre administrateur, le Général Jacques PORTERES au cours d'une cérémonie, par Mr FOUGEIROLLES donateur de ce prix.

Le conseil d'administration a lancé fin 1988 la campagne des 1000 adhérents, car la montée à ce chiffre nous paraissait un signe de vitalité susceptible d'impressionner nos partenaires. Nous y sommes arrivés et c'est un succès incontestable qui améliore grandement notre image de marque.

Aussi votre conseil s'est-il interrogé, une fois de plus, sur l'opportunité de solliciter la reconnaissance d'utilité publique pour notre association. Etre déclarée d'utilité publique c'est tout à la fois être promue au rang des associations les plus importantes - à peine 2000 seulement le sont aujourd'hui en France - et, sur le plan financier, c'est le droit à recevoir des legs et des donations, mais aussi une chance de percevoir à travers le mécénat d'entreprises et les versements des particuliers des sommes plus importantes.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi, a donc décidé de demander la reconnaissance d'utilité publique, sous deux conditions : la consultation d'experts et celle de tous les membres. Les experts ont donné leur accord et leurs conseils, et vous, membres de notre association vous avez largement répondu à cette consultation et nous vous en remercions vivement.

Dans vos 842 réponses, il y avait 836 oui et 6 non.

Notre dossier est au Ministère de l'Intérieur et va passer devant le Conseil d'Etat. Nous voudrions remercier ici tous ceux qui nous ont aidé et en particulier Mr Rémi PAUTRAT, ancien préfet de Gap, Melle Denise ANGUIL administrateur civil au Ministère de l'Intérieur et Mr Jacques BARTHELEMY, préfet de Gap, pour l'accueil et le soutien qu'ils nous ont réservés.

RAPPORT FINANCIER sur l'exercice 1988

RECETTES

cotisations	103.345
dons pour la restauration	145.280
souscription Fondation de France	65.715
dons pour le culte	33.219
dons divers	26.395
manifestation "arbre en fête"	16.625
publications et magasin	847.132
subvention équipement	90.000
subvention fonctionnement	23.750
charges repercutées	83.764
produits financiers	1.734

	1.436.959
	=====

DEPENSES

frais de personnel	285.485
achats divers et reparations	66.003
assurances et honoraires	26.338
transports et déplacements	27.821
PTT et publicité	51.614
dépenses manifestations	39.898
publications et magasin	455.451
travaux restauration	241.985
impôts et taxes	23.263
achats intendance - chauffage	71.501
frais financiers	34.144

	1.323.503
excédent de l'exercice	113.956

	1.436.959
	=====

REMARQUES

Les **subventions** sont celles qui sont effectivement versées, et non celles qui sont attribuées dans l'année.

Les **charges repercutées** représentent le remboursement des frais d'intendance, de chauffage, de téléphone par les bénévoles qui viennent aider, mais aussi les frais de secrétariat par les associations qui demandent des services.

Une partie importante de nos **publications** sont vendues par correspondance.

Les comptes tels qu'ils se présentent pour 1988 font apparaître un montant de **travaux de restauration** très peu important. En effet, l'arrêté de subvention faute de quoi la tranche de travaux ne peut commencer, n'est arrivé que le 1er septembre 1988.

La fin de cette tranche de travaux a été reportée sur 1989.

Les **frais de personnel** ont augmenté sensiblement car un 3e emploi a été créé à partir de septembre 1988.

Les comptes de 1988 font apparaître un excédent de recettes qui sera absorbé en 1989 par les travaux de restauration qui, rappelons-le, couvriront la fin des travaux de 1988 et ceux de 1989.

PARTAGER AVEC D'AUTRES :

une petite part de nos activités

Lors de la réunion du conseil d'administration du 20 octobre 1989, et après de nombreux débats lors des précédents conseils de l'été et de l'automne, sur la proposition d'Henri BILHEUST concernant notre solidarité avec les plus pauvres, le conseil

1/ prenant conscience que notre association qui a commencé pauvrement, jouit actuellement d'une place privilégiée : adhérents nombreux, appui des pouvoirs publics, acquisition d'une base raisonnable pour atteindre notre but et l'établissement d'une communauté, souhaite, malgré des réticences certaines sur le fond et sur la forme, qu'une "part du pauvre" modeste, mais réelle, soit prise sur notre budget.

2/ constatant que notre association recueille aujourd'hui des sommes importantes pour son objectif tandis que des associations modestes, ayant des actions caritatives très tangibles, ne peuvent réaliser leur but faute de soutien suffisant, et considérant que donner à plus pauvre que soi est aujourd'hui une nécessité de solidarité, compte-tenu des besoins et des carences, le conseil souhaite soutenir (comme notre association l'a été elle-même à ses débuts) des cas ponctuels locaux de dépannage et des solidarités plus longues pour des causes d'intérêt général.

*3/ décide que la base de calcul sera le pourcentage de 1 % (révisable dans les 2 sens) sur le chiffre d'affaires de ce qui est appelé dans les comptes de gestion "**publications et magasin**" de l'association, à partir de l'exercice 1989 et éventuellement une action ponctuelle dès la fin de 1989.*

PROJETS DE TRAVAUX

Si l'année 1989 a été importante en travaux, comme le montrent les photos de cette lettre, 1990 ne le sera pas moins. Nous sommes désormais dans une tranche de 1.000.000 de frs de travaux subventionnés à 65 % par l'Etat et 15 % par le Département des Hautes Alpes. Ce qui nous laisse la part de : 20 %, soit 200.000 frs.

De plus, sur le plan des **aménagements**, notre dossier sur la **climatisation de l'abbatiale** ayant été accepté, nous engageons cette année un travail supplémentaire de 350.000 frs financé d'une part par l'Etat : 70.000 frs et par la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur : 70.000 frs. Ce qui laisse à l'Association un financement propre de 210.000 frs pour lequel elle devra trouver des partenaires.

TRAVAUX à exécuter en 1990 :

La tranche de travaux 1989 n'est pas totalement terminée ; il reste :

. dans l'**abbatiale** :

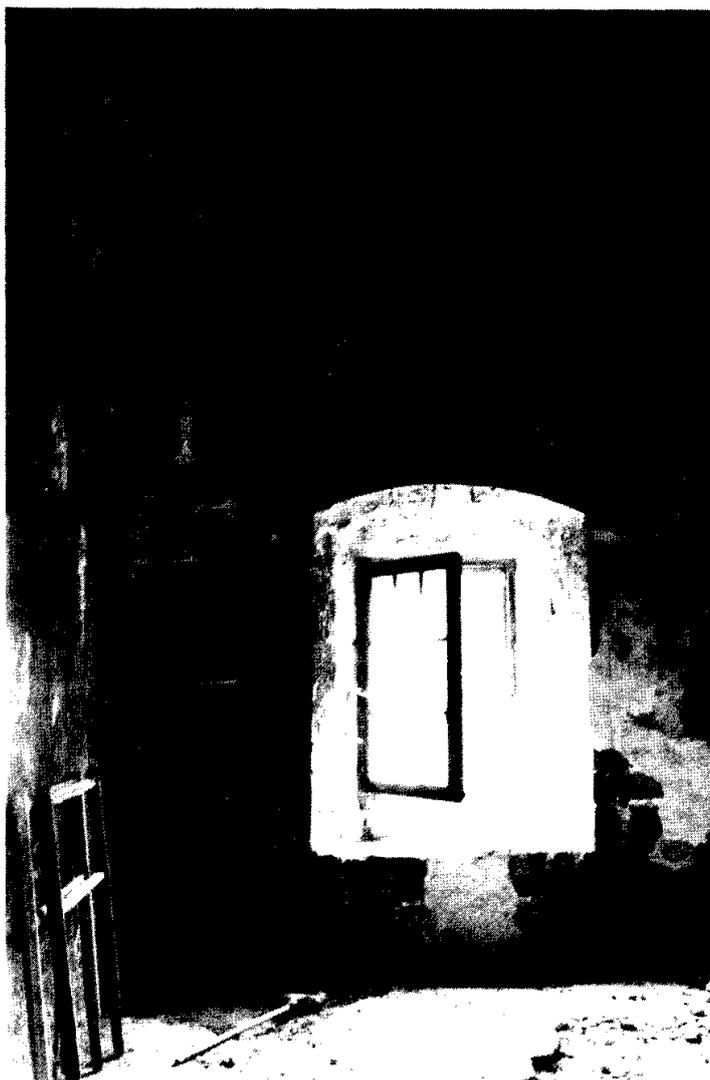
la porte des moines, maçonnerie et menuiserie,
l'escalier de matines,

. dans la **tour des archives** :

les menuiseries des portes et placards de la sacristie ;
le sol de la salle du trésor, le couloir des moines,
la salle d'archives,

. dans le **cloître**,

l'escalier en bois montant à l'étage.



*La fenêtre Est de la salle d'archives avant restauration.
Remarquer sur la droite, les tasseaux dans la pierre
destinés à supporter les rayonnages.*

Au titre de 1990, les travaux qui seront engagés, seront :

- . la consolidation des **fondations** de l'aile des moines, côté Est,
- . la porte du **passage des moines**, côté Est, dans sa forme XVIIIe,
- . la consolidation des murs dégagés de l'**aile des officiers**, après le chantier bénévole,
- . le commencement du **dallage de l'abbatiale**.

PROJETS D'ACTIVITES

Publications

en Janvier 1990,
5e édition du Cahier N° 4,
nouvelle édition
complètement remaniée.

en Avril 1990,
une plaquette en couleurs
consacrée à une approche de
la symbolique de l'arbre
dont le titre sera :
"L'arbre... c'est quoi ?"

en juin 1990,
la 1ère partie du Cahier N° 5
verra enfin le jour !

Conférences

d'Henri BILHEUST
à Gap : avril
à Briançon : 9/3 à 20h30
à Embrun : mars ou juin
à l'abbaye : 21/7 - 18/8 - 23/9

de Sr Jeanne Marie
à l'abbaye : 15/7 - 12/8 - 23/9

Expositions

L'art des Bâisseurs romans
entièrement remaniée

La symbolique de l'arbre,
entièrement remaniée

Histoire
de l'abbaye de Boscodon,
abbaye chalaisienne

Chantiers bénévoles : en 1990, un grand chantier : l'aile des Officiers !

Maintenant que les échanges de terrains ont pu être réalisés avec la commune de Crots, nous pouvons mettre en chantier l'aile des Officiers aujourd'hui comblée de déblais. Il s'agit de
déblayer sérieusement l'intérieur du rez de chaussée
et de **repérer** exactement l'extrémité du bâtiment au sud.

Ce travail demandera **beaucoup de main d'oeuvre bénévole**
aussi nous sollicitons tous ceux d'entre vous qui voudront venir nous aider, soit en week-ends, soit pendant les vacances, pour nous permettre de réaliser ce travail au cours de l'année.

Concerts

La multiplicité des activités et les travaux de restauration nous contraignent à n'accepter que deux concerts maximum par mois, et, cette année exceptionnellement et à cause des travaux de dallage de l'abbatiale, il n'y aura aucun concert à l'automne.

Le conseil d'administration a souhaité la suppression de la billetterie en la remplaçant par une "participation aux frais" de l'ordre de 30 frs, de manière qu'aucune famille ne soit gênée par le prix du billet d'entrée.

- 13 mai : Chorale des Cordeliers de Gap et Orchestre du Conservatoire de Grenoble :
Magnificat de Vivaldi.
- 10 juin : Chorale du Queyras
- 17 juin : Chorales du Roc, Bois de St Jean et J.R. Allix au profit d'Amnesty International
- 8 juillet : Flûte et harpe : E. Pellegrino et J. Grauer
- 22 juillet : Flûte et piano : A. Daboncourt et M. Blaisse
- 19 août : Flûte de Pan : Philippe Husser
- 26 août : Instruments à vent : Ensemble franco-italien
- 16 septembre : Trio à cordes : trio 3 B de Chambéry

Vie Religieuse :

La présence toute l'année des religieux et désormais le chauffage installé dans la chapelle permettent des offices religieux tout au long de l'année. Pour l'Eucharistie de semaine et des dimanches, il est préférable de téléphoner, la présence d'un prêtre n'étant pas toujours assurée.

Les OFFICES de PAQUES auront lieu : le dimanche des Rameaux à 11 H.
Jeudi Saint à 20h30 - Vendredi Saint à 18 h - Veillée Pascale à 20h30 - Dimanche de Pâques à 11 H.

Le programme d'été (horaire - célébrations - journées spirituelles) sera établi pour Pâques.

Des visites spirituelles de l'abbaye avec Isidore sont organisées l'été, mais peuvent l'être aussi sur demande.